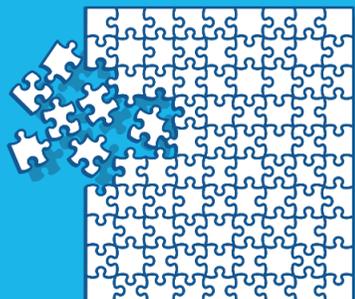




DÉCEMBRE 2021

## LE « VRAI » CASSE-TÊTE



Les données récentes, la reprise de la demande et les contraintes des chaînes d'approvisionnement laissent entrevoir un scénario d'inflation<sup>1</sup> persistante, alors même que la dynamique de croissance se tasse sur fond d'incertitudes liées à la pandémie de Covid-19. Par conséquent, les investisseurs doivent s'efforcer de générer des performances corrigées de l'inflation en recourant à un large éventail d'actifs.

### PRINCIPAUX THÈMES D'INVESTISSEMENT



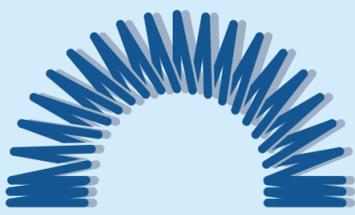
#### ATTENTION À L'EXUBÉRANCE DES VALORISATIONS

Les valorisations sont très élevées dans certains segments de marché. Il faut donc rester attentif à l'orientation des taux réels<sup>2</sup>, qui peuvent affecter le prix des actifs, en particulier lorsque ces actifs se négocient au-dessus de ce que justifient leurs fondamentaux (bénéfices, endettement).



#### PRIVILÉGIER LES ACTIONS QUI RÉSISTENT À L'ENVOLEE DES PRIX

Bien que les bénéfices et les orientations prospectives aient récemment été solides, nous restons vigilants face à l'inflation<sup>1</sup> et à la situation sanitaire. Il existe des opportunités à explorer parmi les valeurs décotées<sup>3</sup>, de qualité et de rendement, mais nous recommandons la sélectivité et une attention particulière aux perspectives de bénéfices à long terme des entreprises (pouvoir de fixation des prix, portefeuille de marques, etc.).



#### RESTER DÉFENSIF ET FLEXIBLE SUR LES OBLIGATIONS

Il convient de rechercher le revenu dans le crédit d'entreprise (euro investment grade et high yield<sup>4</sup>, obligations émergentes) en étant très sélectif et en équilibrant rendement, qualité du crédit et liquidité. Il faut notamment se concentrer sur les secteurs capables de résister aux pressions exercées par le mouvement haussier des rendements.



#### PLACER L'ESG<sup>5</sup> AU CŒUR DU PORTEFEUILLE

La préférence de plus en plus marquée des investisseurs, la réglementation et la mobilisation mondiale en faveur de l'ESG vont stimuler la demande et améliorer la qualité des données. Collectivement, ceci affectera les prix des actifs, encourageant les investisseurs à faire de l'ESG un élément clé de leur analyse.

## SAISIR LES OPPORTUNITÉS, SORTIR DES SENTIERS BATTUS



Il faut s'efforcer d'augmenter les performances corrigées de l'inflation en intégrant un ensemble diversifié d'actifs dans les portefeuilles dans un contexte de ralentissement de la dynamique de croissance. Cela signifie qu'il faut regarder au-delà des obligations d'État traditionnelles et chercher le revenu dans le crédit européen, les obligations périphériques<sup>6</sup> et les pays émergents, tout en limitant le risque de durée<sup>7</sup>. En ce qui concerne les actions, c'est le moment de se concentrer sur les bénéfices et les dividendes<sup>8</sup> qui peuvent améliorer les rendements. Les actions décotées<sup>3</sup> et de qualité peuvent offrir des opportunités sélectives compte tenu de la reprise en cours et de la légère progression des rendements. L'ESG<sup>5</sup> doit également faire partie intégrante du processus décisionnel des investisseurs.

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT

En savoir plus sur Amundi Asset Management en ligne :  
<http://amundi.com>



1. Inflation : hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie.

2. Taux réels : taux d'intérêt nominal auquel on doit effectuer une correction afin qu'il tienne compte du taux d'inflation et de la prime de risque.

3. Valeurs décotées : actions de sociétés dont le cours de bourse est inférieur à leur valeur intrinsèque, sur la base de leurs actifs et de leur capacité bénéficiaire à long terme, autrement dit actions sous-évaluées.

4. Investment grade et high yield : caractérise les titres émis par un émetteur de titres de créances négociables (bons du Trésor...) ou d'obligations dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB-. Les obligations « investment grade » sont considérées par les différentes agences de notation comme présentant un faible risque de non-remboursement. AAA est la meilleure note possible pour un émetteur « investment grade ». « Investment grade » s'oppose à « high yield » qui caractérise la dette d'un émetteur dont la note est inférieure à BBB- et correspond à un risque financier élevé.

5. ESG : critères utilisés pour évaluer la prise en compte par une entreprise des impacts Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans son activité. La prise en compte de ces critères au-delà des critères financiers traditionnels distingue l'investissement socialement responsable (ISR) des gestions traditionnelles.

6. Pays périphériques de la zone euro : Espagne, Portugal, Italie, Grèce.

7. Durée : exprimée en nombre d'années, la durée correspond à la durée de vie moyenne actualisée de l'ensemble des flux (intérêt et capital) d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la durée est élevée, plus le risque est grand. Afin de connaître le niveau de risque d'un portefeuille constitué d'obligations, il est utile de connaître la durée de chacune de ses obligations pour déterminer la durée moyenne du portefeuille.

8. Dividendes : part du bénéfice net distribuée chaque année aux actionnaires, variable en fonction des résultats de l'entreprise. Les actions sont qualifiées de valeurs à revenu variable (à la différence des obligations, valeurs à revenu fixe, pour l'essentiel).

#### INFORMATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont exactes au 6 décembre 2021. Les opinions concernant les tendances de marché et les tendances économiques qui y sont exprimées engagent leur auteur et pas nécessairement Amundi Asset Management. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'augurent l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs qui y sont mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre à souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.

Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital social de 1 086 262 605 EUR - Gestionnaire de portefeuille réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

Date de première utilisation : 6 décembre 2021.